



— LA CGT —
TOUJOURS À VOS CÔTÉS

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
10-16 MARS 2022

CSE DU RÉSEAU FRANCE 3

UNE INSTANCE STRATÉGIQUE MAJEURE...

Le CSE du réseau régional est le lieu du débat sur toutes les grandes décisions qui concernent les salariés des régions de France 3. **Les élus CGT y questionnent âprement les choix stratégiques de la direction du Réseau.** Ainsi, ils ont réussi à bloquer certains projets de la direction, comme l'expérimentation des régies automatisées ou l'externalisation totale du maquillage en 2021. **Les élus CGT ont porté via la CSSCT plusieurs dizaines d'alertes suite à des atteintes à la santé des salariés.** Cette pression permanente sur la direction l'a contrainte à geler les suppressions de postes dans le réseau en 2022.

Les instances de proximité, dans chacune des antennes jouent un rôle essentiel. Pour ce nouveau mandat, elles seront complétées par deux instances de proximité pour les centres Nord et Sud de la Fabrique. En outre, des suppléants viendront renforcer le collectif d'élus, c'était une revendication de la CGT. **Les IP défendent les salariés au quotidien et au plus près du terrain,** interviennent sur les projets locaux, sur les conditions de travail et sur les questions de santé des salariés. Les représentants de proximité seront désignés par les nouveaux élu-e-s du CSE. **La CGT a mis en place un vaste réseau d'échanges entre ses élus** afin de mieux aider les élus sur le terrain et faire remonter en CSE, les points qui nécessitent d'interpeller la direction du réseau, quand les réponses ou solutions n'ont pu être trouvées au niveau local.

...**COMPLÉTÉE
PAR LES
INSTANCES
DE PROXIMITÉ**

UNE GESTION DÉCENTRALISÉE DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Au cours du 1er mandat de CSE, les élus ont eu la lourde tâche de mettre en place une nouvelle organisation des activités sociales et culturelles. Un travail complexe, suite à la fusion des 4 ex-CE de pôle. **La CGT s'est attachée à proposer aux salariés dans chacune des antennes une offre riche et variée** (aides aux vacances et à la famille, voyages, soutien aux activités culturelles, billetterie, etc.) en respectant les règles harmonisées imposées par la loi et une gestion rigoureuse. **Nous souhaitons améliorer encore cette organisation** qui permet aux salariés de bénéficier à la fois d'avantages communs à tous (chèques vacances, lieux de vacances) et d'activités collectives au plus près de leur lieu de travail, tout en veillant au principe d'équité entre tous les salariés du Réseau. Après ces deux années de crise, qui ont mis un coup de frein aux projets, nous pensons que les salariés ont besoin de se retrouver dans un cadre plus convivial et plus léger, car cela participe du bien-être au travail.

VOS CANDIDATS CGT

Collège 1

TITULAIRES AU CSE

Pascal De La Matta
Nancy



Collège 2

Thierry Pujol
Limoges



Elisabeth Theuil
Clermont



Tancrède Pechon
DMF Vendargues



Patricia Macary
Toulouse



Collège 3

Claire Lacroix
Marseille



Jean-Hervé Guilcher
Brest



Karine Cevaer
Rennes



Pierre Mouchel
Bordeaux



Anne-Sophie Saboureau
Lyon



Laurent Maas
Nancy



Annabelle Igier
Reims



Vincent Courtonne
DMF Strasbourg



Élisabeth Braconnier
Besançon



Stéphane Dosne
Orléans



Justine Giet
Rouen



Guillaume Le Gouic
Caen



Noëlle Vaille
Limoges



Vincent Flour
Paris Ile-de-France



Éléonore Duplay
Nantes



Romain Burot
Poitiers



Céline Liambrieh
Perpignan



Nicolas Corselle
Amiens



Claude Preux
Lille



Antoine Morel
Poitiers



SUPLÉANTS AU CSE



Gilles Treillard
Limoges

Collège 2



Delphine Collin
Poitiers



Pascale Percie du Sert
DMF Lyon



Marie Delahaye
Rouen



Jean Picard
Dijon

Collège 3



Rabéa Chakir-Trebosc
Bordeaux



Danilo Comodi
Le Havre



Chantal Fremy
Toulouse



Laurent Faure
DMF Toulouse



Annette Desprez
Marseille



William Maunier
Nancy



Sylvie Samson
Orléans



Christophe Porro
Marseille



Isabelle Petit-Felix
Montpellier



Eric Debief
Besançon



Fabienne Labigne
Nantes



Denis Milan
Lyon



Claude Etienne
DMF Nancy



Bertrand Thery
Lille



Isabelle Debraye
Amiens



Philippe Conte
Grenoble



Charlotte Thomas
Caen



Michel Di Venanzio
Strasbourg



Thierry Chauffour
Besançon



Yann Gourhant
DMF Toulouse

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - NOTRE AVENIR EN QUESTION

SAIGNÉE SOCIALE

Près de 400 M€ ont été économisés à FTV entre 2018 et 2022, avec toutes les conséquences sur les conditions de travail des salariés. **Les élus CGT ont inlassablement relayé en CSE et dans les Instances de Proximité les problèmes rencontrés** dans nos antennes et leurs conséquences parfois lourdes sur chacun.

Près d'une trentaine d'alertes santé ont été traitées en CSE, une bataille sans relâche des élus pendant plus de trois ans de mandat qui a abouti au gel des suppressions d'ETP en 2022 mais au prix d'un épuisement des salariés et de nombreux élus. C'est le triste résultat d'une politique de l'emploi destructrice et des ordonnances Macron de 2017 qui visaient à affaiblir la représentation du personnel.

Nous ne devons pas baisser la garde et continuer à nous battre contre les mauvais coups à venir. **La CGT, ses élus et ses représentants sont là pour vous défendre au quotidien à tous les niveaux de l'entreprise.**

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Le service public doit prendre sa place dans le nouveau monde des plateformes de contenus et des réseaux sociaux. FTV doit avoir les moyens d'investir massivement dans ce secteur pour rester en phase avec les usages des citoyens et capter les publics qui délaissent la télévision, en particulier les jeunes. Mais le développement numérique ne doit pas se faire au détriment de notre offre linéaire, que regardent encore des millions de téléspectateurs.

Cette mutation entraîne une forte pression sur nos métiers, il nous faut la maîtriser. Des adaptations ont déjà eu lieu ces dernières années dans un cadre négocié (accord UCC, UTS, négociation de nouveaux métiers). **Pour la CGT, l'évolution maîtrisée des métiers, c'est tout le contraire de la polyvalence tous azimuts et sans garde-fous**, mais cela implique la vigilance permanente de notre syndicat pour exiger la bonne application des accords signés. Au final, si les pratiques sauvages ont régressé à FTV, l'enjeu est désormais de permettre des évolutions sans dégrader les fondamentaux de nos métiers, avec une ligne directrice : préserver la qualité de vie et la qualité de notre travail.

Pour la CGT, les projets en cours (régionalisation, site internet commun avec France Bleu) ne seront possibles qu'avec les moyens adéquats et de véritables dispositifs d'évolution des parcours professionnels. A ce stade, le grand projet de régionalisation apparaît surtout comme un affichage laborieux qui tourne le dos aux salariés.

AVENIR DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si l'on ne parle plus de la création d'une holding de l'audiovisuel public, les entreprises sont fortement incitées à se rapprocher, avec en arrière-plan, l'idée obsessionnelle de faire des économies sur la masse salariale.

Quelle sera la volonté de l'État après les élections présidentielles ? Va-t-on assister au retour de la holding ? A des velléités de démantèlement ? **Seule l'expertise et la combattivité d'une CGT forte permettront d'y faire face.**

La CGT s'est d'ores et déjà adressée à tous les candidat·e·s à l'élection présidentielle afin qu'ils clarifient leurs intentions pour l'audiovisuel public. Voir [ici](#) notre courrier.

LA CGT, LE MEILLEUR OUTIL AU SERVICE DES SALARIÉS

La CGT a fait la preuve du sérieux de ses analyses, de sa force de travail et de sa capacité à faire bouger les lignes dans l'intérêt des salariés.

Nous entendons poursuivre notre combat pour la défense de l'audiovisuel public, de l'outil de production interne, de l'indépendance de l'information, de l'emploi des salariés permanents et non permanents et des salaires.

La CGT a développé une [plateforme revendicative](#) sur tous ces enjeux clé : service public, financement, santé, emploi, salaires, temps de travail, activité, métiers.

Paris, le 21 février 2022